

Québec, le 19 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Les 16 septembre et 22 septembre 2015 les députés de Terrebonne, de Rosemont et de Gouin déposaient une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant la reconnaissance des parents d'un enfant lourdement handicapé comme famille d'accueil de leur propre enfant, ce qui leur donnerait notamment accès aux prestations monétaires, au répit, au transport ambulancier et aux médicaments gratuits.

Comme vous le savez, j'ai rencontré les trois représentantes du mouvement Parents jusqu'au bout en juin dernier et j'ai porté une grande attention à leur situation exceptionnelle. J'ai mandaté la sous-ministre adjointe aux services sociaux, madame Sylvie Dupras, pour que des solutions à court terme respectant les cadres législatifs actuels soient présentées à ces trois familles. À cet effet, le travail chemine bien. De plus, le mandat confié à madame Dupras comporte la réalisation de travaux avec d'autres ministères, afin d'analyser la pertinence et la faisabilité de solutions qui correspondent davantage aux besoins des familles d'enfants gravement malades et ayant des incapacités très importantes.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,


Lucie Charlebois

N/Réf. : 15-MS-04329